Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ASSURANCE-INVALIDITÉ

Le siège vaudois de l'OAI inauguré à Vevey

Le président du Conseil d'Etat Philippe Biéler, chef du département de la prévoyance sociale et des assurances, a inauguré ce matin le nouveau siège de l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud (OAI) au no 8 de l'av. Général-Guisan à Vevey. Réalisé par l'architecte Pierre-André Juvet, le nouveau bâtiment regroupe les 120 collaborateurs autrefois dispersés sur 4 sites entre Clarens, Lausanne et Vevey. Cette réalisation permettra avant tout d'améliorer les prestations fournies aux assurés.

En présence du syndic de Vevey et conseiller national Yves Christen, ainsi que du directeur de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) Otto Piller, le directeur de l'OAI, Alain Porchet, a expliqué que l'inauguration du nouveau bâtiment parachève de façon spectaculaire la réorganisation de l'assurance-invalidité au sein de l'OAI, établissement autonome de droit public qui regroupe l'ancien Office régional et le Secrétariat cantonal AI. Cette organisation, décidée par le Conseil d'Etat en décembre 1993 et amorcée dès 1994, permet un meilleur service aux personnes handicapées, un accès facilité aux prestations de l'AI, une accélération des procédures administratives et le développement de la collaboration avec les divers partenaires de l'assurance, soit les milieux économiques, médicaux et sociaux.

Les invités ont pu à loisir visiter les nouveaux locaux sous la conduite de collaborateurs de l'OAI. Le grand public pourra également y accéder lors de journées portes ouvertes qui seront organisées ce printemps.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 janvier 1998

DPS A, Philippe Anhorn, délégué à la communication (021) 316 50 04 OAI, Marie-Madeleine Gerber (021) 925 24 51